



## Procès de Viry-Châtillon : Le ministère de l'Intérieur absent du banc des accusés



Gérald DARMANIN @GDarmanin · 17h

L'émotion suscitée par l'attaque odieuse de Viry-Chatillon le 8 octobre 2016 est encore intacte. Je recevrai personnellement la semaine prochaine les policiers victimes.

Le 8 octobre 2016, des criminels ont voulu brûler vifs nos collègues à Viry-Châtillon.

Mais quelle était leur mission ? Protéger une caméra de surveillance, qui filmait point de trafic de drogue.

Est-ce que les équipages de police étaient composé réglementairement ? Non, car il faut au minimum deux gardiens de la Paix titulaires, ce qui n'était pas le cas. Et deux est le minimum légal pour intervenir dans des zones sans risques. Est-ce qu'une mission à côté du quartier de la Grande Borne à Grigny peut être considéré comme une mission sans risque ?

Est-ce que cette organisation n'a pas mis en danger la vie de nos collègues ?

Aujourd'hui des syndicats de police appellent à manifester devant les tribunaux pour protester contre une décision de Justice. Les mêmes qui s'indignent contre les associations manifestant contre les décisions de Justice relaxant des policiers mis en cause.

On peut commenter une décision de Justice, mais si on veut la remettre en cause, c'est par des voie judiciaire qu'il faut le faire, qu'on soit policier ou non. La Loi de la rue ne devrait pas avoir sa place en France.

Aujourd'hui ces mêmes syndicats essayent de faire oublier qu'en 2016, les policiers en colère étaient descendus dans la rue contre leur inaction à protéger les policiers.

Si les syndicats de Police ne peuvent pas agir sur une décision de Justice, ils peuvent agir sur les conditions de travail des policiers et les règles légales régissant leurs interventions. Curieusement là, il n'y a plus personnes.

Le ministre de l'Intérieur peut agir sur nos conditions de travail, au lieu de cela il préfère une fois de plus sombrer dans l'émotionnelle pour soigner sa communication personnelle en recevant nos collègues victimes d'une agression criminelle. C'est bien, mais ça devrait être la cerise sur le gâteau et non la finalité.

A VIGI nous exigeons que les policiers soient déployés sur le terrain en fonction de la criminalité et non en fonction des soutiens politiques à La République En Marche, comme l'a révélé le Canard Enchaîné du 14 avril 2021.

A VIGI nous revendiquons que ce soit la technologie qui soit au service des gardien de la Paix et non l'inverse comme à Viry-Châtillon.

A VIGI réclamons que le socle de l'action des gardiens de la Paix soit basé sur l'application du code pénal et non de circulaires administratives.

A VIGI nous voulons que l'argent du ministère soit utilisé pour l'action des policiers sur le terrain et non des numéros verts de propagande.

**« Nous ne séparons pas l'ordre de la liberté. Nous voulons une police  
bienveillante en même temps que ferme »** René Goblet

